



Police

Police Locale
Zone de Police 5288
«Pays de Herve»
Direction Générale

POUR INFORMATION

Avenue Dewandre 49
4650 Herve
Tél. 087 34 35 00
Fax 087 34 36 27
zp.paysdeherve@police.belgium.eu
www.police-paysdeherve.be

Secrétariat 12/06/24

Nos références
Votre lettre du
Vos références

Srt ZP-

Votre correspondant
Téléphone
Fax
E-mail

Consultante Chrystelle GRETRY
087 343500
087 343627
Zp.paysdeherve@police.belgium.eu

Objet : Conseil de Police du 27 Juin 2024 - Information

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 27 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un Service de Police Intégré, structuré à deux niveaux, nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour du prochain Conseil de Police de la Zone de Police « Pays de Herve » qui se tiendra le **27 Juin 2024 à 18.30 H dans la salle de réunion de la Direction de la Zone de Police, Avenue Dewandre 49 à 4650 HERVE (Local 2.2 – 2^e Etage).**

L'ordre du jour est établi comme suit :

Séance publique

1. Approbation du PV du Conseil de Police du 30 mai 2024
2. Budget de la Zone de Police pour l'exercice 2024 - Modifications budgétaires 02 et 03 / 2024 – Décision
3. Présentation des comptes annuels 2023 – Arrêt

Séance à huis clos

4. Mobilité 02/2024 – recrutement de 1 (un) Cadre de Base spécialisé « Agent de Quartier » - Attribution d'emploi – Décision
5. Mobilité 02/2024 erratum – Recrutement de 1 (un) Cadre de Base spécialisé « Membre SER » pour le service Enquête et Recherche – Attribution d'emploi – Décision
6. Régime de fin de carrière – Introduction d'une demande de non-activité préalable à la pension (NAPAP) à partir du 1^{er} juillet 2024 – Décision
7. Accident de travail d'un membre du personnel du 11 octobre 2022 – Arrêté n°05/2024 du 27 juin 2024
8. Accident de travail d'un membre du personnel du 06 décembre 2022 – Arrêté n°06/2024 du 27 juin 2024

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

PAR LE COLLEGE



La Secrétaire,
C.GRETRY



Le Président,
M. DROUGUET